

PROCOM FINANCES

LA FENNETRIE

37500 MARCAY

ETATS DE SYNTHESE

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023



RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

PROCOM FINANCES
LA FENNETRIE
37500 MARCAY

relatifs à l'exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 13 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	5 525 518 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	373 210 Euros
- Résultat net comptable,	493 937 Euros

Fait à TOURS

Signé électroniquement le 23/11/2023 par
Damien Teste



Damien TESTÉ
Expert-comptable

PROCOM FINANCES

LA FENNETRIE

37500 MARCAY

COMPTES ANNUELS

AUREO

56 AVENUE MARCEL DASSAULT

37200 TOURS

02.47.64.36.00

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 604		1 604	1 604		
	Constructions	426 085	308 076	118 009	128 677	10 668	8.29
	Installations techniques, matériel et outillage	674	674		103	103	100.00
	Autres immobilisations corporelles	20 975	2 582	18 393		18 393	
	Immobilisations en cours				3 452	3 452	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	5 520 528	2 537 532	2 982 996	2 983 117	121	0.00
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		5 969 866	2 848 864	3 121 002	3 116 953	4 049	0.13
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	55 409		55 409	5 198	50 211	965.99
	Autres créances	1 918 158		1 918 158	1 824 135	94 023	5.15
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	419 369		419 369	235 677	183 692	77.94
	Charges constatées d'avance (3)	11 579		11 579	4 477	7 102	158.63
Total III		2 404 516		2 404 516	2 069 488	335 028	16.19
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		8 374 382	2 848 864	5 525 518	5 186 441	339 077	6.54

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 227 990) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 227 990		5 227 990			
	Réserves						
	Réserve légale	108 252		108 252			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	1 398 098		1 398 098			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	2 450 104				2 450 104	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	493 937		2 450 104		2 944 041	120.16
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	4 778 173		4 284 237		493 937	11.53
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	216 111		256 778		40 667	15.84
	Concours bancaires courants			400		400	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	418 382		525 783		107 401	20.43
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 290		31 496		22 795	72.37
	Dettes fiscales et sociales	47 812		78 138		30 326	38.81
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)	10 750		9 610		1 140	11.86
	Total IV	747 345		902 204		154 860	17.16
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 525 518		5 186 441		339 077	6.54

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

572 327

686 165

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N30/06/202312			Exercice N-130/06/202212	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	373 210		373 210	302 914	70 296	23.21
Chiffre d'affaires NET	373 210		373 210	302 914	70 296	23.21
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			66 525	25 475	41 051	161.14
Autres produits			3	5	1-	28.23-
Total des Produits d'exploitation (I)			439 739	328 393	111 346	33.91
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			99 395	70 131	29 264	41.73
Impôts, taxes et versements assimilés			2 609	3 420	811-	23.71-
Salaires et traitements			63 359	101 792	38 433-	37.76-
Charges sociales			53 185	71 839	18 654-	25.97-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 020	21 351	9 331-	43.70-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			155	3	152	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			230 723	268 537	37 814-	14.08-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			209 016	59 856	149 160	249.20
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2023 12	30/06/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	404 338	140 704	263 634	187.37
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	98		98	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	404 436	140 704	263 732	187.44
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		2 537 630	2 537 630	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	20 443	35 799	15 356	42.90
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	20 443	2 573 429	2 552 986	99.21
2. Résultat financier (V-VI)	383 993	2 432 725	2 816 718	115.78
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	593 009	2 372 869	2 965 878	124.99
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	102		102	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	102		102	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	219		219	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	219		219	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	117		117	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	98 955	77 235	21 720	28.12
Total des produits (I+III+V+VII)	844 277	469 097	375 179	79.98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	350 340	2 919 201	2 568 861	88.00
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	493 937	2 450 104	2 944 041	120.16

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

404 337140 7046 236

AUREO

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 525 518.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 373 210.00 Euros et dégageant un bénéfice de 493 936.82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	1 604		
Constructions sur sol propre	426 085		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	674		
Installations générales agencements aménagements divers			19 641
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 333		
Immobilisations corporelles en cours	3 452		
TOTAL	433 148		19 641
Autres participations	5 520 747		
TOTAL	5 520 747		
TOTAL GENERAL	5 953 895		19 641

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			1 604	1 604
Constructions sur sol propre			426 085	426 085
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			674	674
Installations générales agencements aménagements divers			19 641	19 641
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 333	1 333
Immobilisations corporelles en cours	3 452	0		
TOTAL	3 452	0	449 337	449 337
Autres participations		219	5 520 528	5 520 528
TOTAL		219	5 520 528	5 520 528
TOTAL GENERAL	3 452	218	5 969 866	5 969 866

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	297 408	10 668		308 076
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	571	103		674
Installations générales agencements aménagements divers		1 248		1 248
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 333			1 333
TOTAL	299 312	12 020		311 332
TOTAL GENERAL	299 312	12 020		311 332

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	10 668				
Instal.techniques matériel outillage indus.	103				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 248				
TOTAL	12 020				
TOTAL GENERAL	12 020				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 537 630		98		2 537 532
TOTAL	2 537 630		98		2 537 532
TOTAL GENERAL	2 537 630		98		2 537 532
Dont dotations et reprises financières			98		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	55 409	55 409	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 630	10 630	
Groupe et associés	1 883 806	1 883 806	
Débiteurs divers	23 721	23 721	
Charges constatées d'avance	11 579	11 579	
TOTAL	1 985 147	1 985 147	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	72	72		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	216 039	41 021	154 504	20 514
Fournisseurs et comptes rattachés	54 290	54 290		
Personnel et comptes rattachés	2 193	2 193		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 446	10 446		
Impôts sur les bénéfices	21 720	21 720		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 235	9 235		
Autres impôts taxes et assimilés	4 218	4 218		
Groupe et associés	418 382	418 382		
Produits constatés d'avance	10 750	10 750		
TOTAL	747 345	572 327	154 504	20 514
Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 700			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	522 799			522 799

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
CONSTRUCTIONS	Linéaire	10 à 25 ans
MATERIELS INDUSTRIELS	Linéaire	5 ans
MATERIELS BUREAU ET INFORMAT.	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	55 399
Total	55 399

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	72
Emprunts et dettes financières diverses	30 494
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 955
Dettes fiscales et sociales	6 740
Total	57 260

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 579
Total	11 579
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	10 750
Total	10 750

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		5 520 528	
Créances rattachées à des participations		1 883 806	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Total	4

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	593 009	98 955
Résultat exceptionnel (hors participation)	117 -	
Résultat comptable (hors participation)	493 937	98 955

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 439 717
SAS FENNETRIE CA1360	1 608	
SAS FENNETRIE CM7005	4 812	
SAS FENNETRIE CM7008	22 016	
SAS FENNETRIE CM7009	156 408	
SAS FENNETRIE BP 8073999	10 556	
SARL AXIS CAUTION METHANISATION	2 053 491	
NANTISSEMENT PS SCEA CHANTEGEAY	190 826	
Total (1)		2 439 717

Engagements reçus

Néant.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 18 205 €.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- année de calcul : 2023
- taux d'actualisation : 3.71%
- méthode de calcul : rétrospective prorata temporis
- convention collective : Exploitations de polyculture, d'élevage de viticulture, de maraichage, des CUMA et ETAR d
- Initiative du départ : le départ intervient à l'initiative du salarié

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- âge de départ : 70 ans
- taux de charges sociales : 48 %
- taux de rotation : 2%
- taux de progression des salaires : 1%

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

37500 MARCAY

Page : 13

[illegible]

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/06/2023 12		Exercice N-1 30/06/2022 12		Ecart N / N-1	
	Euros				Euros	%
TERRAINS		1 604		1 604		
21100000 TERRAINS		1 604		1 604		
CONSTRUCTIONS		118 009		128 677	10 668	8.29
21310000 BÂTIMENTS		426 085		426 085		
28131000 AMORT BÂTIMENTS SOL PROPRE		308 076		297 408	10 668	3.59
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS				103	103	100.00
21540000 MATÉRIEL INDUSTRIEL		674		674		
28154000 AMORT MAT'RIEL INDUSTRIEL		674		571	103	18.11
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		18 393			18 393	
21810000 AGENCEMENTS		19 641			19 641	
21830000 MAT'RIEL BUREAU & INFORMATIQUE		1 333		1 333		
28181000 AMORT. INSTALL AGENCEMENTS		1 248			1 248	
28183000 AMORT MAT BUREAU & INFORMATIQU		1 333		1 333		
IMMOBILISATIONS EN COURS				3 452	3 452	100.00
23100000 IMMOBILISATIONS EN COURS				3 452	3 452	100.00
AUTRES PARTICIPATIONS		2 982 996		2 983 117	121	0.00
26100000 TITRES DE PARTICIPATION		5 520 528		5 520 747	219	0.00
29610000 DEPRECIATION TITRES PARTICIP		2 537 532		2 537 630	98	0.00
Total II		3 121 002		3 116 953	4 049	0.13
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		55 409		5 198	50 211	965.99
41100000 COLLECTIF CLIENTS		11			11	
41810000 FACTURES A ETABLIR		55 399		5 198	50 201	965.78
AUTRES CREANCES		1 918 158		1 824 135	94 023	5.15
44562000 TVA SUR IMMOBILISATIONS		2 202			2 202	
44566100 TVA DED ABS SUR DECAISS 20%		3 837		1 240	2 597	209.40
44567000 TVA CRÉDIT À REPORTER		2 183		25	2 158	NS
44583000 TVA CRÉDIT REMBOURSABLE				1 867	1 867	100.00
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES		2 409		3 097	688	22.21
45500002 SCEA CHANTEGEAY		550 156			550 156	
45500003 SAS FENNETRIE		1 039 246		1 768 070	728 824	41.22
45500004 SARL ASJ				1 014	1 014	100.00
45500005 SARL AXIS		273 145			273 145	
45580000 ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS		21 259		22 203	944	4.25
46200000 CREANCE SUR CESSION D'IMMO		102			102	
46720000 NOTAIRE TAYLOR		23 619		26 619	3 000	11.27
DISPONIBILITES		419 369		235 677	183 692	77.94
51200000 CRÉDIT AGRICOLE		349 085		63 353	285 732	451.02
51220000 CRÉDIT MUTUEL		70 284		172 325	102 040	59.21
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		11 579		4 477	7 102	158.63
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		11 579		4 477	7 102	158.63
Total III		2 404 516		2 069 488	335 028	16.19

DETAIL BILAN ACTIF	
--------------------	--

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2023 12	30/06/2022 12	Euros	%
TOTAL GENERAL	5 525 518	5 186 441	339 077	6.54

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	5 227 990	5 227 990		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELÉ VERSÉ	5 227 990	5 227 990		
RESERVE LEGALE	108 252	108 252		
10610000 RÉSERVE LÉGALE	108 252	108 252		
AUTRES RESERVES	1 398 098	1 398 098		
10680000 AUTRES RÉSERVES	1 398 098	1 398 098		
REPORT A NOUVEAU	2 450 104-		2 450 104-	
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	2 450 104-		2 450 104-	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	493 937	2 450 104-	2 944 041	120.16
Total I	4 778 173	4 284 237	493 937	11.53
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	216 111	256 778	40 667-	15.84-
16420100 EMPRUNT CRÉDIT AGRICOLE	95 533	116 739	21 206-	18.17-
16420300 EMPRUNT CM N°3680220007103	120 506	140 000	19 494-	13.92-
16884000 INTÉRÊTS COURUS SUR EMPRUNTS	72	39	33	85.04
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		400	400-	100.00-
51860000 INTERETS COURUS A PAYER		400	400-	100.00-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	418 382	525 783	107 401-	20.43-
45500002 SCEA CHANTEGEAY		28 631	28 631-	100.00-
45500005 SARL AXIS		27 332	27 332-	100.00-
45501000 JEAN BRIANT	115 978	115 978		
45502000 SERGE BRIANT	170 775	170 775		
45503000 ANDRÉ BRIANT	101 135	171 135	70 000-	40.90-
45588000 ASSOCIE - INT COURUS A PAYER	30 494	11 932	18 562	155.56
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	54 290	31 496	22 795	72.37
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	34 336	7 440	26 896	361.50
40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	19 955	24 056	4 101-	17.05-
DETTE FISCALES ET SOCIALES	47 812	78 138	30 326-	38.81-
42100001 BRIANT ANDRÉ	987	963	24	2.46
42100002 BRIANT JEAN	184	191	7-	3.65-
42100003 BRIANT SERGE	189	186	3	1.42
42100005 SALAIRE ANTOINE LEGOUPILLOT	616		616	
42100060 BRIANT ANNE		1 626	1 626-	100.00-
42820000 DETTE PROVISIONS CONGÉS PAYÉS	217	5 597	5 380-	96.12-
43100000 MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE	1 809	700	1 109	158.53
43700000 AGRICA	5 997	7 542	1 545-	20.49-
43820000 CHARGES SOCIALES CONGÉS PAYÉS	86	2 473	2 386-	96.52-
43860000 AUTRES CHARGES SOCIALES C A P	2 554		2 554	
44210000 PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	335	681	346-	50.81-
44400000 ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	21 720	53 530	31 810-	59.42-
44571001 TVA COLLECTÉE 20 % SUR ENCAISS	2		2	
44587000 TVA SUR FACTURE A ETABLIR	9 233	866	8 367	965.78
44860000 ETAT AUTRES CHARGES À PAYER	3 883	3 783	100	2.64

DETAIL BILAN PASSIF	
----------------------------	--

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2023 12	30/06/2022 12	Euros	%
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	10 750	9 610	1 140	11.86
48700000 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	10 750	9 610	1 140	11.86
Total IV	747 345	902 204	154 860	17.16
TOTAL GENERAL	5 525 518	5 186 441	339 077	6.54

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2023 12		30/06/2022 12		Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	373 210		302 914		70 296	23.21
70601011 SAS FENNETRIE MANAGEMENT 20%	198 715		175 381		23 334	13.30
70601111 ASJ MANAGEMENT 20 %	99 160		74 870		24 290	32.44
70601112 ASJ LOCATION IMMOBILIÈRE	28 979		28 979			
70601211 AXIS MANAGEMENT 20 %	24 956		8 322		16 634	199.88
70601311 APPORCS MANAGEMENT 20 %	3 503		3 633		130	3.58
70601511 GENESTON MANAGEMENT 20 %	6 771		5 903		868	14.70
70601611 MANAGEMENT SCEA CHANTEGEAY	11 126		5 826		5 300	90.97
Chiffre d'affaires NET	373 210		302 914		70 296	23.21
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	66 525		25 475		41 051	161.14
79100000 TRANSF. CHARG. D'EXPLOI.	66 525		25 475		41 051	161.14
AUTRES PRODUITS	3		5		1	28.23
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	3		5		1	28.23
Total des Produits d'exploitation	439 739		328 393		111 346	33.91
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	99 395		70 131		29 264	41.73
60630000 FOURNITURES D'ENTRETIEN	21				21	
61520000 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	144				144	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	15 859		25 031		9 172	36.64
61900000 RRR SUR SERVICES EXTERIEURS	1 395		470		925	196.78
62260000 HONORAIRES	73 481		30 691		42 790	139.42
62261000 HONORAIRES DIVERS	315		1 785		1 470	82.35
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX			56		56	100.00
62270009 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX TTC			30		30	100.00
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	306		64		242	378.67
62510009 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	6 308		7 550		1 242	16.45
62700000 SERVICES BANCAIRES CRÉDIT MUTU	2 761		3 473		712	20.50
62700009 SERVICES BANCAIRES CRÉDIT AGRI	816		1 043		228	21.82
62800000 COTISATIONS DIVERSES	780		878		98	11.20
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 609		3 420		811	23.71
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	130		518		388	74.84
63330000 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS	323		646		323	49.95
63512000 TAXES FONCIÈRES	2 083		1 847		236	12.78
63580000 AUTRES TAXES	72		408		336	82.36
SALAIRES ET TRAITEMENTS	63 359		101 792		38 433	37.76
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMI	60 939		117 139		56 200	47.98
64120000 CONGÉS PAYÉS	5 380		15 347		9 967	64.94
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	7 800				7 800	
CHARGES SOCIALES	53 185		71 839		18 654	25.97
64510000 COTISATIONS MSA	19 554		32 857		13 303	40.49
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	2 580		4 418		1 838	41.60
64530000 COTISATIONS CAISSES DE RETRAIT	6 180		13 149		6 970	53.00
64540000 COTISATIONS AUX ASSEDIC			3 865		3 865	100.00
64550000 COTISATIONS PREVOYANCE	821				821	
64580000 COTISATIONS SOCIALES/CONG PAYÉ	2 386		5 325		2 939	55.18
64581000 CHARGES SOCIALES A PAYER	2 554				2 554	
64700001 PERCOI PEI MME ANNE BRIANT	8 915		2 972		5 943	200.00
64700002 PERCOI PEI MD CATHERINE BRIANT			7 487		7 487	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
64700003 PERCOI PEI MR JEAN BRIANT	8 915		7 487		1 428	19.08
64700004 PERCOI PEI MR SERGE BRIANT	5 943		4 515		1 428	31.64
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	109		415		306	73.69
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	12 020		21 351		9 331	43.70
68110000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	12 020		21 351		9 332	43.70
AUTRES CHARGES	155		3		152	NS
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	155		3		152	NS
Total des Charges d'exploitation	230 723		268 537		37 814	14.08
Résultat d'exploitation	209 016		59 856		149 160	249.20
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	404 338		140 704		263 634	187.37
76110000 REVENU TITRES DE PARTICIPATION	154 292		118 501		35 791	30.20
76150000 PRODUITS FINANCIERS / I C C	21 259		22 203		944	4.25
76160000 REVENUS DES AUTRES PARTICIPATI	228 787				228 787	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	98				98	
78662000 REPRISE DEPREC IMMO FINANCIERE	98				98	
Total des Produits financiers	404 436		140 704		263 732	187.44
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			2 537 630		2 537 630	100.00
68662000 DOT PROV DEPRECIATION IMMO FIN			2 537 630		2 537 630	100.00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	20 443		35 799		15 356	42.90
66110000 INTÉRÊTS BANCAIRES CREDIT AGRI	866		929		63	6.79
66111000 INTERETS BANCAIRES CREDIT MUTU	1 015		3		1 012	NS
66150000 INTERETS VERSES COMPTE COURANT	18 562		6 236		12 326	197.65
66800000 AUTRES CHARGES FINANICERES			28 631		28 631	100.00
Total des Charges financières	20 443		2 573 429		2 552 986	99.21
Résultat financier	383 993		2 432 725		2 816 718	115.78
Résultat courant avant impôts	593 009		2 372 869		2 965 878	124.99
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	102				102	
77560000 PRODUIT CESSION IMMO FINANCIER	102				102	
Total des Produits exceptionnels	102				102	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	219				219	
67560000 VNC DES IMMO FINANCIERES CEDES	219				219	
Total des Charges exceptionnelles	219				219	
Résultat exceptionnel	117				117	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	98 955		77 235		21 720	28.12
69500000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	98 955		77 235		21 720	28.12

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Total des produits	844 277	469 097	375 179	79.98
Total des charges	350 340	2 919 201	2 568 861	88.00
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	493 937	2 450 104	2 944 041	120.16

PROCOM FINANCES

LA FENNETRIE

37500 MARCAY

DOSSIER FISCAL

AUREO

56 AVENUE MARCEL DASSAULT

37200 TOURS

02.47.64.36.00

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072022	et clos le	30062023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																
Désignation de la société:			Adresse du siège social:													
PROCOM FINANCES			LA FENNETRIE													
SIRET	5	3	8	5	8	8	8	4	9	0	0	0	1	7	37500	MARCA Y
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:													

REGIME FISCAL DES GROUPES															
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)															
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante															
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:															
SIRET															

B ACTIVITE															
Activités exercées		Activités des sociétés holding				Si vous avez changé d'activité, cochez la case									

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)															
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				370 320		Déficit							
Bénéfice imposable à 15%		42 500		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %											
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%						PV à long terme imposables à 19%							
		Autres PV imposables à 19%						PV à long terme imposables à 0%		98		PV exonérées (art. 238 quinquies)			

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches															
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A											
Entreprises nouvelles, art 44 septies				Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies							
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Autres dispositifs							
Société d'investissement immobilier cotée				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies											
				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %							

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :															
dans le secteur productif, art. 244 quater W															

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)															
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt															
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.															

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)															
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%															

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)															
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%															

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)															
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre															
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée															
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre															
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe															

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE															
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?															

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .															
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:								Nom et adresse du conseil:							
A U R E O 5 6 A V E N U E M A R C E L D A S S A U L T 3 7 2 0 0 T O U R S Tél: 0 2 . 4 7 . 6 4 . 3 6 . 0 0								Tél:							
OGA/OMGA								Identité du déclarant:							
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:								Date: Lieu MARCA Y							
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné								Qualité et nom du signataire: PRESIDENT							
								Signature BRIANT SERGE							
Examen de conformité fiscale (ECF)															

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2023

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I										REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES											
Montant global brut des distributions (1)				payées par la société elle-même				a						payées par un établissement chargé du service des titres				b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)												c									
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées												d									
Montant des distributions										e											
autres que celles visées en (a),										f											
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)										g											
												h									
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)												i									
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI												j									
Montant des revenus répartis (5)												Total (a à h)									
J										REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.															
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :															
						à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les											
1				2		3		4		Indemnités forfaitaires.		Rembours-ements.		Indemnités forfaitaires.		Rembour-ements.					
										5		6		7		8					
K										DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																					
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																					
L										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS																					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)																					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)																					
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À										0 %			15 %			19 %					
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																					
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice																					
MVLT réalisée au cours de l'exercice																					
MVLT restant à reporter																					
M										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																					
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																					

Désignation de l'entreprise : PROCOM FINANCES										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2																																										
Adresse de l'entreprise LA FENNETRIE										37500 MARCAY										Durée de l'exercice précédent* 1 2																																
Numéro SIRET* 5 3 8 5 8 8 8 4 9 0 0 0 1 7																				Néant ☐ *																																
																				Exercice N clos le, 13 0 0 6 2 0 2 3										N-1 13 0 0 6 2 0 2 2																						
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3										Net 4												
Capital souscrit non appelé (I)										AA																																										
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *										AB											AC																														
	Frais de développement *										CX											CQ																														
	Concessions, brevets et droits similaires										AF											AG																														
	Fonds commercial (1)										AH											AI																														
	Autres immobilisations incorporelles										AJ											AK																														
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL											AM																														
	Terrains										AN	1 604										AO	1 604										1 604																			
	Constructions										AP	426 085										AQ	308 076										118 009										128 677									
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR	674										AS	674																				103									
	Autres immobilisations corporelles										AT	20 975										AU	2 582										18 393																			
	Immobilisations en cours										AV											AW																					3 452									
	Avances et acomptes										AX											AY																														
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS											CT																														
	Autres participations										CU	5 520 528										CV	2 537 532										2 982 996										2 983 117									
	Créances rattachées à des participations										BB											BC																														
	Autres titres immobilisés										BD											BE																														
	Prêts										BF											BG																														
	Autres immobilisations financières*										BH											BI																														
TOTAL (II)										BJ	5 969 866										BK	2 848 864										3 121 002										3 116 953										
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements										BL											BM																														
	En cours de production de biens										BN											BO																														
	En cours de production de services										BP											BQ																														
	Produits intermédiaires et finis										BR											BS																														
	Marchandises										BT											BU																														
	Avances et acomptes versés sur commandes										BV											BW																														
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*										BX	55 409										BY											55 409										5 198									
	Autres créances (3)										BZ	1 918 158										CA											1 918 158										1 824 135									
	Capital souscrit et appelé, non versé										CB											CC																														
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)										CD											CE																														
	Disponibilités										CF	419 369										CG											419 369										235 677									
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*										CH	11 579										CI											11 579										4 477									
	TOTAL (III)										CJ	2 404 516										CK											2 404 516										2 069 488									
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)										CW																																									
	Primes de remboursement des obligations (V)										CM																																									
	Ecart de conversion actif* (VI)										CN																																									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	8 374 382										1A	2 848 864										5 525 518										5 186 441										
Renvois : (1) Dont droit au bail										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP											(3) Part à plus d'un an :										CR											
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :																						

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : PROCOM FINANCES

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5...227...990.....)			DA	5 227 990	5 227 990			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC				
	Réserve légale (3)			DD	108 252	108 252			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE					
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF			
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	1 398 098	1 398 098	
	Report à nouveau			DH	(2 450 104)				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	493 937	(2 450 104)			
	Subventions d'investissement			DJ					
	Provisions réglementées *			DK					
	TOTAL (I)			DL	4 778 173	4 284 237			
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM				
Avances conditionnées			DN						
TOTAL (II)			DO						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP					
	Provisions pour charges			DQ					
	TOTAL (III)			DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS					
	Autres emprunts obligataires			DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	216 111	257 178			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	418 382	525 783		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	54 290	31 496			
	Dettes fiscales et sociales			DY	47 812	78 138			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ					
	Autres dettes			EA					
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	10 750	9 610			
	TOTAL (IV)			EC	747 345	902 204			
	Ecart de conversion passif * (V)			ED					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 525 518	5 186 441			
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B				
	(2)	Dont	}	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C				
				Ecart de réévaluation libre	1D				
				Réserve de réévaluation (1976)	1E				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF				
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	572 327	686 165		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : PROCOM FINANCES

Néant☐*

			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	373 210	FH		FI	373 210	302 914	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	373 210	FK		FL	373 210	302 914	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	66 525	25 475	
	Autres produits (1) (11)						FQ	3	5	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	439 739	328 393	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	99 395	70 131	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	2 609	3 420	
	Salaires et traitements*						FY	63 359	101 792	
	Charges sociales (10)						FZ	53 185	71 839	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	12 020	21 351
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	155	3	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	230 723	268 537	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	209 016	59 856		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	404 338	140 704	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	98		
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	404 436	140 704	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		2 537 630	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	20 443	35 799	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	20 443	2 573 429	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	383 993	(2 432 725)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	593 009	(2 372 869)		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : PROCOM FINANCES										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	102			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	102			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	219			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	219			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(117)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices *										HK	98 955	77 235		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	844 277	469 097		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	350 340	2 919 201		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	493 937	(2 450 104)		
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY				
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier							IG				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1J	404 337	140 704	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K		6 236	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX			
	(9)	Dont transferts de charges									RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD				
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)										A1	66 525	25 475	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A6		obligatoires	A9							
				A8		dont cotisations Madelin	A7							
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
	PRIX CESSION ELEMENT ACTIF										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	VNC ACTIF CEDES										219			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : PROCOM FINANCES										Néant		*				
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1			Augmentations						
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCO	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ				D8			D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD				KE			KF			
COR	Terrains					KG	1 604			KH			KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants		L9					KJ	426 085		KK			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants		M1					KM			KN			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			[Dont Composants	M2					KP			KQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants	M3					KS	674		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *									KV			KW	19 641	
		Matériel de transport *									KY			KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique									LB	1 333		LC		
		Emballages récupérables et divers *									LE			LF		
	Immobilisations corporelles en cours									LH	3 452		LI			
	Avances et acomptes									LK			LL			
	TOTAL III									LN	433 148		LO	19 641		
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G				8M			8T		
		Autres participations					8U	5 520 747			8V			8W		
Autres titres immobilisés					1P				1R			1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T				1U			1V				
TOTAL IV					LQ	5 520 747			LR			LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	5 953 895			0H			0J	19 641			
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
					par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCO	Frais d'établissement et de développement TOTAL I			IN			C0			D0			D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			IO			LV			LW			1X			
COR	Terrains			IP			LX			LY	1 604		LZ	1 604		
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA			MB	426 085		MC	426 085			
		Sur sol d'autrui	IR			MD			ME			MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS			MG			MH			MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT			MJ			MK	674		ML	674	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU			MM			MN	19 641		MO	19 641	
		Matériel de transport			IV			MP			MQ			MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW			MS			MT	1 333		MU	1 333	
		Emballages récupérables et divers *			IX			MV			MW			MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	3 452		MZ	(0)		NA			NB			
	Avances et acomptes			NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III			IY	3 452		NG	(0)		NH	449 337		NI	449 337		
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ			0U			M7			0W		
		Autres participations			10			0X	219		0Y	5 520 528		0Z	5 520 528	
Autres titres immobilisés			11			2B			2C			2D				
Prêts et autres immobilisations financières			12			2E			2F			2G				
TOTAL IV			I3			NJ	219		NK	5 520 528		2H	5 520 528			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14	3 452		0K	218		0L	5 969 866		0M	5 969 866			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert ComptableEn Euros.

Exercice N, clos le :

3 0 0 6 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : PROCOT FINANCES

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-
=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : PROCOM FINANCES

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	297 408	PN	10 668	PO		PQ	308 076
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	571	QA	103	QB		QC	674
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	1 248	QF		QG	1 248
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 333	QM		QN		QO	1 333
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	299 312	QV	12 020	QW		QX	311 332
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	299 312	QP	12 020	QQ		QR	311 332

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO		
TOTAL III																
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert ComptableEn Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : PROCOM FINANCES

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	
	- financières			UG	
	- exceptionnelles			UJ	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : PROCOM FINANCES

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	55 409		55 409			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		Z1						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	10 630		10 630			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)		VC	1 883 806		1 883 806			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	23 721		23 721			
	Charges constatées d'avance		VS	11 579		11 579			
	TOTAUX			VT	1 985 147	VU	1 985 147	VV	
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des	VD					
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	72		72						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	216 039		41 021		154 504		20 514		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	54 290		54 290						
Personnel et comptes rattachés		8C	2 193		2 193						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 446		10 446						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	21 720		21 720						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 235		9 235						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 218		4 218						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	418 382		418 382						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	10 750		10 750						
TOTAUX			VY	747 345	VZ	572 327		154 504		20 514	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	40 700	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : PROCOM FINANCES						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 2 3							
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	493 937		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	)								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW				
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	98 955			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)								I8				
			- imposées au taux de 0 %								ZN	117			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme				WN						
					- Plus-values soumises au régime des fusions				WO						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW					
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3			
										TOTAL I		WR	792 485		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)								WV				
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)								WH	98			
			- imposées aux taux de 19 %								WP				
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW				
			- imputées sur les déficits antérieurs								XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations						2A	7 715		XA	146 577		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											ZY			
	Majoration d'amortissement *											XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				
						Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA				
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F			Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9			Créance dégagee par le report en arriere du déficit		ZI					
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	379 665		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables						bénéfice (I moins II)		XI	412 820		XJ				
						déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	412 820		XO				

30/06/2023

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros.

Désignation de l'entreprise : PROCOM FINANCES				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	7 404 334
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	7 404 334
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	7 404 334
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	303
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : PROCOM FINANCES															Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	(2450104)		Dividendes			ZE								
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions			ZF								
	TOTAL I			OF	(2450104)		Report à nouveau			ZG	(2 450 104)							
							(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZH	(2 450 104)							
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		)	YQ											
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR											
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS											
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT											
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		)	XQ											
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU											
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	73 796		32 563								
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV											
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		)	ST	25 600		37 569								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	99 395		70 131								
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW											
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			ZS		)	9Z	2 609		3 420								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	2 609		3 420								
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers						YY	79 808		65 109								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	13 241		8 984								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*						OB	60 939										
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS											
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	4 . 07	%	1 . 25	%							
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG											
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH											
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA			Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL							
							Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC							
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD			Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO							
							Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH			N° SIRET de la société mère du groupe		JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **PROCOM FINANCES** Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	1 PART CHANTEGEA	34			34
	2	1 PART FENNETRIE	185			185
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪	
					19 %	15 % ou 12.8 %	0 %		
I - Immobilisations *	1	15	(19)				(19)		
	2	87	(98)				(98)		
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déducti- bles par une disposition légale		+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effective- ment utilisée		+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins- values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					98		
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)							(19)	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)				(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : PROCOM FINANCES

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : PROCOM FINANCESNéant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %		
①		②	③		④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : **PROCOM FINANCES**

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : PROCOM FINANCES					Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/07/2022		et clos le : 30/06/2023		Durée en nombre de mois		1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS								
Effectif moyen du personnel * :					YP	0		
dont apprentis					YF			
dont handicapés					YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale					RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE								
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE								
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					OA	373 210		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					OT			
TOTAL 1					OX	373 210		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée								
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OH	3		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE			
Subventions d'exploitation reçues					OF			
Variation positive des stocks					OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					OI	66 525		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT			
TOTAL 2					OM	66 529		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)								
Achats					ON	21		
Variation négative des stocks					OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					OR	99 374		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OW	155		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OY			
TOTAL 3					OJ	99 550		
IV- Valeur ajoutée produite								
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					OG	340 188		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises								
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					SA	340 188		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE								
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE								
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV	x				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	373 210	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					HX			
Période de référence			GY		GZ			
Date de cessation					HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.								

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 2 3

N° SIRET 5 3 8 5 8 8 8 4 9 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PROCOM FINANCES

ADRESSE (voie) LA FENNETRIE

CODE POSTAL 37500 VILLE MARCAY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 522 799

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BRIANT Prénom(s) JEAN

Nom marital % de détention 33.34 Nb de parts ou actions 174 297

Naissance : Date 210953 N° Département 37 Commune MARCAY Pays FR

Adresse : N° Voie LA FENNETRIE

Code postal 37500 Commune MARCAY Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique BRIANT Prénom(s) ANDRE

Nom marital % de détention 33.34 Nb de parts ou actions 174 279

Naissance : Date 141051 N° Département 37 Commune MARCAY Pays FR

Adresse : N° 4 Voie RUE DU CARROI

Code postal 37500 Commune MARCAY Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 2 3

N° SIRET 5 3 8 5 8 8 8 4 9 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PROCOM FINANCES

ADRESSE (voie) LA FENNETRIE

CODE POSTAL 37500 VILLE MARCAY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 522 799

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique BRIANT Prénom(s) SERGE

Nom marital % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 174 223

Naissance : Date 300859 N° Département 37 Commune MARCAY Pays FR

Adresse : N° 5 Voie RUE DU BOIS SOMBSCHET

Code postal 17570 Commune LES MATHES Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFip N° 2059-G 2023

Page 43

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

11

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

30062023

N° SIRET

53858884900017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

PROCOM FINANCES

ADRESSE (voie)

LA FENNETRIE

CODE POSTAL

37500

VILLE

MARCAY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

SAS

Dénomination

LA FENNETRIE

N° SIREN (si société établie en France)

349260414

% de détention

100.00

Adresse :

N°

Voie

LA FENNETRIE

Code postal

37500

Commune

MARCAY

Pays

France

Forme juridique

SAS

Dénomination

A.S.J.

N° SIREN (si société établie en France)

393674163

% de détention

100.00

Adresse :

N°

Voie

LA FENNETRIE

Code postal

37500

Commune

MARCAY

Pays

France

Forme juridique

SCEA

Dénomination

SCEA CHANTEGEAY

N° SIREN (si société établie en France)

325591675

% de détention

92.50

Adresse :

N°

9

Voie

ROUTE D'ARCHIGNY

Code postal

86300

Commune

CHAUVIGNY

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

A.X.I.S.

N° SIREN (si société établie en France)

397699174

% de détention

30.00

Adresse :

N°

Voie

Code postal

37500

Commune

MARCAY

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Cejaqd Quadra

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert ComptableEn Euros.



Audit – Bureau de Tours

7 rue Dora Maar
Espace Rimbaud
BP 67152

37071 Tours Cedex 2

T : +33 (0)2 47 71 23 45

www.bakertilly.fr

PROCOM'FINANCES

Société par actions simplifiée au capital de 5 227 990 €

Siège social : La Fennetrie
37500 MARÇAY

RCS TOURS 538.588.849

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



PROCOM'FINANCES

Société par actions simplifiée au capital de 5 227 990 €

Siège social : La Fennetrie
37500 MARÇAY

RCS TOURS 538.588.849

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

À l'Assemblée Générale de la société PROCOM'FINANCES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PROCOM'FINANCES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participations.

Nous nous sommes assurés du caractère régulier de la méthode et de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tours le 22 novembre 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Jean-Paul BRIAND



COMPTES ANNUELS

AU 30 juin 2023

PROCOM FINANCES

LA FENNETRIE

37500 MARCAY

COMPTES ANNUELS

AUREO

56 AVENUE MARCEL DASSAULT

37200 TOURS

02.47.64.36.00

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 604		1 604	1 604		
	Constructions	426 085	308 076	118 009	128 677	10 668	8.29
	Installations techniques, matériel et outillage	674	674		103	103	100.00
	Autres immobilisations corporelles	20 975	2 582	18 393		18 393	
	Immobilisations en cours				3 452	3 452	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	5 520 528	2 537 532	2 982 996	2 983 117	121	0.00
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	5 969 866	2 848 864	3 121 002	3 116 953	4 049	0.13
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	55 409		55 409	5 198	50 211	965.99
	Autres créances	1 918 158		1 918 158	1 824 135	94 023	5.15
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	419 369		419 369	235 677	183 692	77.94
	Charges constatées d'avance (3)	11 579		11 579	4 477	7 102	158.63
	Total III	2 404 516		2 404 516	2 069 488	335 028	16.19
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 374 382	2 848 864	5 525 518	5 186 441	339 077	6.54

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2023	12	Exercice N-1 30/06/2022	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 227 990) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 227 990		5 227 990			
	Réserves						
	Réserve légale	108 252		108 252			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 398 098		1 398 098			
	Report à nouveau	2 450 104				2 450 104	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	493 937		2 450 104		2 944 041	120.16
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	4 778 173		4 284 237		493 937	11.53
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	216 111		256 778		40 667	15.84
	Concours bancaires courants			400		400	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	418 382		525 783		107 401	20.43
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 290		31 496		22 795	72.37
	Dettes fiscales et sociales	47 812		78 138		30 326	38.81
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)	10 750		9 610		1 140	11.86
	Total IV	747 345		902 204		154 860	17.16
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 525 518		5 186 441		339 077	6.54

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

572 327

686 165

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	373 210		373 210	302 914		70 296	23.21
Chiffre d'affaires NET	373 210		373 210	302 914		70 296	23.21
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			66 525	25 475		41 051	161.14
Autres produits			3	5		1	28.23
Total des Produits d'exploitation (I)			439 739	328 393		111 346	33.91
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			99 395	70 131		29 264	41.73
Impôts, taxes et versements assimilés			2 609	3 420		811	23.71
Salaires et traitements			63 359	101 792		38 433	37.76
Charges sociales			53 185	71 839		18 654	25.97
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 020	21 351		9 331	43.70
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			155	3		152	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			230 723	268 537		37 814	14.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			209 016	59 856		149 160	249.20
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	404	338	140	704	263 634	187.37
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		98			98	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	404	436	140	704	263 732	187.44
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			2 537	630	2 537 630	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	20	443	35	799	15 356	42.90
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	20	443	2 573	429	2 552 986	99.21
2. Résultat financier (V-VI)	383	993	2 432	725	2 816 718	115.78
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	593	009	2 372	869	2 965 878	124.99
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		102			102	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		102			102	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		219			219	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		219			219	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		117			117	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	98	955	77	235	21 720	28.12
Total des produits (I+III+V+VII)	844	277	469	097	375 179	79.98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	350	340	2 919	201	2 568 861	88.00
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	493	937	2 450	104	2 944 041	120.16

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

404 337 140 704

6 236

AUREO

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 525 518.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 373 210.00 Euros et dégageant un bénéfice de 493 936.82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	1 604		
Constructions sur sol propre	426 085		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	674		
Installations générales agencements aménagements divers			19 641
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 333		
Immobilisations corporelles en cours	3 452		
TOTAL	433 148		19 641
Autres participations	5 520 747		
TOTAL	5 520 747		
TOTAL GENERAL	5 953 895		19 641

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			1 604	1 604
Constructions sur sol propre			426 085	426 085
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			674	674
Installations générales agencements aménagements divers			19 641	19 641
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 333	1 333
Immobilisations corporelles en cours	3 452	0		
TOTAL	3 452	0	449 337	449 337
Autres participations		219	5 520 528	5 520 528
TOTAL		219	5 520 528	5 520 528
TOTAL GENERAL	3 452	218	5 969 866	5 969 866

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	297 408	10 668		308 076
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	571	103		674
Installations générales agencements aménagements divers		1 248		1 248
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 333			1 333
TOTAL	299 312	12 020		311 332
TOTAL GENERAL	299 312	12 020		311 332

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	10 668				
Instal.techniques matériel outillage indus.	103				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 248				
TOTAL	12 020				
TOTAL GENERAL	12 020				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 537 630		98		2 537 532
TOTAL	2 537 630		98		2 537 532
TOTAL GENERAL	2 537 630		98		2 537 532
Dont dotations et reprises financières			98		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	55 409	55 409	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 630	10 630	
Groupe et associés	1 883 806	1 883 806	
Débiteurs divers	23 721	23 721	
Charges constatées d'avance	11 579	11 579	
TOTAL	1 985 147	1 985 147	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	72	72		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	216 039	41 021	154 504	20 514
Fournisseurs et comptes rattachés	54 290	54 290		
Personnel et comptes rattachés	2 193	2 193		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 446	10 446		
Impôts sur les bénéfices	21 720	21 720		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 235	9 235		
Autres impôts taxes et assimilés	4 218	4 218		
Groupe et associés	418 382	418 382		
Produits constatés d'avance	10 750	10 750		
TOTAL	747 345	572 327	154 504	20 514
Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 700			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	522 799			522 799

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
CONSTRUCTIONS	Linéaire	10 à 25 ans
MATERIELS INDUSTRIELS	Linéaire	5 ans
MATERIELS BUREAU ET INFORMAT.	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	55 399
Total	55 399

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	72
Emprunts et dettes financières diverses	30 494
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 955
Dettes fiscales et sociales	6 740
Total	57 260

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 579
Total	11 579
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	10 750
Total	10 750

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		5 520 528	
Créances rattachées à des participations		1 883 806	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Total	4

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	593 009	98 955
Résultat exceptionnel (hors participation)	117-	
Résultat comptable (hors participation)	493 937	98 955

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 439 717
SAS FENNETRIE CA1360	1 608	
SAS FENNETRIE CM7005	4 812	
SAS FENNETRIE CM7008	22 016	
SAS FENNETRIE CM7009	156 408	
SAS FENNETRIE BP 8073999	10 556	
SARL AXIS CAUTION METHANISATION	2 053 491	
NANTISSEMENT PS SCEA CHANTEGEAY	190 826	
Total (1)		2 439 717

Engagements reçus

Néant.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 18 205 €.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- année de calcul : 2023
- taux d'actualisation : 3.71%
- méthode de calcul : rétrospective prorata temporis
- convention collective : Exploitations de polyculture, d'élevage de viticulture, de maraîchage, des CUMA et ETAR d
- Initiative du départ : le départ intervient à l'initiative du salarié

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- âge de départ : 70 ans
- taux de charges sociales : 48 %
- taux de rotation : 2%
- taux de progression des salaires : 1%

PROCOM FINANCES

37500 MARCAY

[illegible]